

**GENVEJ TIL UDVIKLING
(GTU)**

**IDE TAHIROU
DOCTEUR VETERINAIRE
BP : 12 946
TEL : (227) 20 72 41 11
CELL : (227) 93 92 45 88**

**PROJET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA ZONE DE AMALTALTAL
RAPPORT DE MISSION D'INSPECTION TECHNIQUE**

Janvier 2009

INTRODUCTION

Conformément au contrat de collaboration avec l'ONG « Raccourci pour le Développement », j'ai effectué une mission d'inspection technique du Projet de Développement Intégré de la zone de Amaltal phase 3 (PDIA 3).

Cette mission s'est déroulée du 19 au 25 janvier 2009 afin de faire le point sur l'état d'exécution du Projet.

Il y a lieu de rappeler que la zone du projet est déclarée comme une zone de contrôle militaire pour les raisons d'insécurité liées aux attaques d'hommes armés depuis plus de deux ans maintenant. Pour se rendre de Tahoua à Agadez, il est obligatoire de se mettre sous escorte militaire. Cette situation ne peut faciliter une inspection telle que définie dans les termes de références. Cependant, la mission s'est déroulée dans la mesure du possible et a recueilli des informations permettant de comprendre l'évolution du PDIA phase 3.

Rappel des termes de référence :

L'inspection concernera les aspects suivants du projet : production, renforcement organisationnel et éducation.

Elle sera réalisée à travers une série d'entretiens avec la Coopérative d'Amaltal, le coordinateur du projet, les représentants des GM et un large éventail des populations bénéficiaires.

Elle portera sur une description des 3 volets qui sont :

A. Le volet production dont l'objectif est de réduire la dépendance de l'élevage par une diversification des stratégies économiques. Ce volet porte sur :

1. Le jardinage
2. Les banques céréalières avec moulin
3. Les activités génératrices de revenus (telles que garage station-service, entretien de pompes de puits, fabrication de selles de chameau etc., grâce aux cours de mécanique et d'artisanat traditionnel)

Pour le cas de l'élevage, l'inspection mettra l'accent sur

- Le suivi du cheptel de la CA (acquisitions, naissances, ventes et mortalités)ⁱ.
- Le suivi de la santé et de l'alimentation des troupeaux
- Le suivi des crédits d'animaux aux membres de la CA

B. Volet organisation dont l'objectif est de renforcer la Coopérative dans toutes ses fonctions pour la rendre plus efficace dans la poursuite de sa lutte contre la pauvreté à travers une diversification des stratégies économiques.

C. Volet éducation l'objectif est d'améliorer l'accès à l'éducation et la qualité de l'enseignement pour la population de la zone d'Amaltal en mettant l'accent sur :

- L'éducation professionnelle et générale des adultes ;
- Des cours et stages pour les jeunes.

I. Présentation de la situation socio économique de la zone du projet :

La situation socio économique de la zone du PDIA 3 est caractérisée par un déficit fourrager important voire même catastrophique pour le bétail suite à une pluviométrie insuffisante.

La visite de terrain nous a permis de constater que tous les neuf groupements mutualistes sont déficitaires. Et comme pour tout compliquer un vent de sable tend à emporter ou enterrer le peu d'herbes produites par une pluviométrie très insuffisante cette année.

Elle est d'ailleurs à l'image de la situation nationale où l'évaluation annuelle faite a relevé d'importantes quantités (5 millions) de tonnes de matières sèches de déficit pour couvrir le besoin alimentaire des animaux.

Un renchérissement du prix des denrées alimentaires sur les marchés locaux vient compliquer cette situation déjà préoccupante. Ainsi le sac de mil de 100 kilogrammes coûte environ 24 000 F CFA. Les termes de l'échange entre les produits agricoles et d'élevage sont en défaveur de ce dernier car il faut au moins deux chèvres pour obtenir un sac de mil malgré le prix relativement en hausse sur les marchés à bétail.

Les résultats de l'inspection portent sur :

- Les productions agro-sylvo-pastorales et autres activités génératrices de revenus,
- L'organisation de la coopérative,
- L'éducation

II. Analyse des productions agro-pastorales et autres activités génératrices de revenus

1. Les productions agricoles

Elles portent principalement sur la production maraîchère. Ces activités sont menées dans six (6) GM à savoir : Ourzaden, Ekawal, Amazégri, Marandet, Amataltal et Injigran.

Dans les conditions normales de pluviométrie, il s'agit d'exploiter les mares temporaires de ces sites. Compte tenu de l'insuffisance de la pluviométrie 2008, ces activités sont réalisées autour des puits car les mares se sont asséchées dès le mois de septembre.

Cependant, on constate que des produits maraîchers ont même commencé à être écoulés sur le marché du village d'Amataltal, ce qui prouve la l'engagement des populations concernées à produire même dans des conditions difficiles.

Les jardiniers ont été formés à l'utilisation des pesticides, afin d'améliorer la qualité de l'utilisation des produits et d'éviter les intoxications des usagers pouvant provenir de la pollution de l'eau d'alimentation et des mares.

Un sondage fait auprès de dix (10) producteurs a montré qu'après déduction des produits auto consommés et des charges, ils ont réalisé près de 150 000 F de bénéfices soit 15 000 F CFA par jardinier. Ceci dénote que l'objectif du projet dans ce domaine est atteint dans la mesure

où c'est une preuve de leur capacité à diversifier les activités économiques génératrices de revenus monétaires.

De plus, l'impact des productions maraîchères sur la santé est indéniable selon l'infirmier privé du village, notamment chez les enfants et les vieilles personnes qui les consomment dans leurs rations alimentaires. A cet effet deux séminaires de formation ont été organisés à l'intention des populations pour apprendre la préparation des plats de laitue en alimentation humaine.

2. Les banques céréalières

Les banques céréalières mises en place par le projet sont au nombre de quatre (4). Une ancienne (Amataltal) et trois nouvelles (Eziren, Amazégri et Tchín Ekal). Les quatre banques céréalières de quarante tonnes de céréales chacune sont couplées de moulins dans la même localité sauf à Eziren où le moulin est installé à Injigran qui constitue un centre à forte densité de populations.

Les banques céréalières dans cette zone enclavée, loin des grands centres de ravitaillement en céréales, permettent d'avoir un stock permanent à proximité des populations. Ceci permet de faire face aux problèmes de ravitaillement en période de soudure et dans cette conjoncture difficile où les prix des céréales sont relativement hauts par rapport aux années précédentes. Elles concourent ainsi à l'accessibilité des produits pour les populations et à la stabilité des prix en empêchant la spéculation.

Il apparaît clairement que les comités de gestion fonctionnent convenablement du fait de la régularité des ravitaillements et de la disponibilité des produits.

Cependant, suite aux discussions avec les bénéficiaires, il apparaît un besoin de formation et de recyclage des membres des comités de gestion en conservation des produits et en aménagement des magasins.

Il y a lieu de noter tout de même que la réalisation des stocks actuels a été relativement difficile du fait du prix des céréales sur les marchés et de la tendance des agriculteurs à ne pas ravitailler les marchés eu égard aux mauvais souvenirs de la crise alimentaire vécue il y a deux ans. Les paysans ont préféré vendre en priorité les productions de Niébé (haricot local) suite à l'importante somme d'argent (2 milliards de francs CFA) injectée par le gouvernement pour faire acheter ce produit par l'Office des Produits Vivriers du Niger (OPVN).

En fin il y a lieu de rappeler que le Programme d'Actions Communautaires (PAC) a installé une banque céréalière à Amataltal pour renforcer les efforts de la CA.

Il en est de même en ce qui concerne les gestionnaires des moulins qui nécessitent des formations sur l'entretien des machines.

3. Les autres activités génératrices de revenus (AGR)

Les AGR ont connu une évolution positive avec l'avènement du Projet. On note un engouement des jeunes pour les taxis motos entraînant du coup un développement de la mécanique.

Les femmes quant elles font l'artisanat, le petit commerce, l'embouche des petits ruminants mais aussi la petite restauration.

4. L'élevage

4.1. Situation des pâturages

L'élevage, pilier économique de la coopérative est fortement éprouvé par la situation pastorale caractérisée par un manque de pâturage sur près de 50 kilomètres à la ronde autour de Amatal. Les mares servant de points d'abreuvement se sont asséchées trois mois plus tôt, obligeant les troupeaux à amorcer leur descente vers le sud dès le mois de septembre 2008.

Même les clôtures réalisées pour servir de parcs à fourrage pour les animaux de la coopérative sont totalement dépourvues de pâturage.

Face à cette situation, la coopérative a pris les mesures suivantes :

- transhumance des troupeaux vers le sud en attendant la période de soudure,
- réduction des effectifs de gros ruminants : 56 bovins et 22 chameaux vendus afin d'utiliser les produits de la vente pour réaliser un stock d'aliments complémentaires de bétail afin de faire face à la période de soudure qui risque d'être relativement longue avant la saison prochaine de pluies.

4.2. Situation de la distribution à crédit d'animaux aux membres de la coopérative

La distribution des animaux aux membres nécessiteux de la coopérative s'est poursuivie jusqu'en 2008 à partir des animaux remboursés par les premiers bénéficiaires.

Il y a lieu de rappeler que lors de notre visite sur le terrain tous les éléments de statistiques n'étaient pas disponibles du fait de la perte de certaines informations suite à la perquisition subie par Monsieur Ghabdouane au moment de son arrestation en 2007 pour des raisons déjà connues.

Cependant, le tableau ci-dessous donne la situation des animaux distribués par et par espèce et depuis 1999.

Groupements	Nature du crédit	Nombre	Années	Taux de recouvrement %	Observations
Amaltaatal	Bovins	10	2002	Échéance 2007	
	Ovins	26	1999		75
	Caprins	10	1999		75
	Camelins	5	2002	Échéance 2007	
Amazéri	Bovins	5	2005	Échéance 2010	
	Ovins	26	1999		80
	Caprins	10	1999		80
	Camelins				
Ekawel	Bovins	4	2005	Échéance 2010	
	Ovins	20	1999		70
	Caprins				
	Camelins				
Essoui Moum	Bovins				
	Ovins	15	1999		30
	Caprins				
	Camelins	4	2005	Échéance 2010	
Injigran	Bovins				
	Ovins	15	1999		50
	Caprins	15	1999		50
	Camelins	2	2005	Échéance 2010	
Marandet	Bovins				
	Ovins	15	1999		75
	Caprins	15	1999		75
	Camelins	2	2005	Échéance 2010	
Tafadewat	Bovins				
	Ovins	15	1999		80
	Caprins				
	Camelins	4	2005		
Tchin Ekade	Bovins	1	2005	Échéance 2010	
	Ovins	20	1999		40
	Caprins				
	Camelins	3	2005	Échéance 2010	
Wourzadam	Bovins	5	2005	Échéance 2010	
	Ovins	12	1999		100
	Caprins				
	Camelins	4	2005	Échéance 2010	

Ce tableau fait apparaître que les remboursements des animaux distribués depuis 1999, les taux de remboursement sont très variables d'un groupement à un autre :

- i. Concernant les gros ruminants, les premières distributions arrivées à échéance en 2007 datent de 2002 à Amaltatal pour 10 bovins et à Amazégri pour 5 camélins. Les remboursements n'ont pas pu se réaliser pour des raisons liées à la crise pastorale vécue par les populations en 2005.
- ii. Concernant les petits ruminants, le taux de remboursement varie de 30 à 100 % selon les groupements. Les taux de remboursements faibles pourraient aussi s'expliquer par ces situations climatiques à fluctuation défavorable.

Situation du cheptel de la coopérative d'Amaltatal

Nature des animaux	Situation 2008	Situation 2007	Situation 2006	Achats 2006-2007	Naissances 2007-2008	Mortalités 2007-2008	Ventes 2007-2008
Bovins	428	446	338		60	31	72
Ovins	110	150	124		26	22	44

Le tableau de la situation des animaux de la coopérative fait apparaître un croît du cheptel malgré les mortalités constatées. Il faut noter ici la capacité de la coopérative à réduire les effectifs par la vente chaque fois que la situation l'impose contrairement à ce qui se passe dans les zones hors coopérative en milieu traditionnel.

Comme nous l'avons toujours évoqué dans nos précédentes inspections, le développement des productions animales dans le Tadess reste encore très problématique du fait des mauvaises fluctuations climatiques et surtout du manque d'organisation foncière en zone pastorale en général.

III. Organisation coopérative :

La coopérative comporte 9 groupements mutualistes dont les membres s'acquittent de leur devoir en payant régulièrement leurs cotisations. Il apparaît aussi que chaque GM gère autant que faire se peut ses activités en toute responsabilité.

Cette organisation qui a reçu du projet des renforcements de capacité a permis l'émergence de certains de ses dirigeants au niveau régional. C'est ainsi que le Secrétaire général de la coopérative est actuellement le Président du réseau des organisations pastorales de la région qui comporte une cinquantaine d'organisations dont l'objectif est la création d'un forum national pour défendre les intérêts des éleveurs partout où cela s'avère nécessaire.

IV. Education

Pour l'éducation de base, l'école bilingue compte 76 élèves de tous les niveaux. En 2008, les 10 candidats présentés aux examens ont tous été admis. Cela dénote la qualité de l'enseignement dispensé dans cette école.

En ce qui concerne l'alphabétisation des adultes, tous les centres sont fonctionnels.

Conclusions et recommandations

L'inspection des activités du Projet de développement Intégré de Amatalal (PDIA) dans sa troisième phase s'est déroulée dans des conditions très particulières, d'une part du fait de la situation d'état de mise en garde décrétée par l'Etat à cause de l'insécurité, d'autre part du fait que la zone du projet traverse une fois encore une crise pastorale assez grave due à l'insuffisance des pluies en 2008.

Malgré tout, du point de vue des activités du projet, et des objectifs qui lui sont assignés, on note que :

1. En matière de productions agro- pastorales, la diversification des productions semble s'installer progressivement, malgré les conditions difficiles. Ainsi, en matière de productions végétales, le maraîchage pourrait bien permettre d'accroître les revenus

des producteurs si la disponibilité de l'eau est assurée. Pour ce faire, la coopérative devra approcher d'autres partenaires afin d'obtenir la réalisation de forages profonds qui à long terme pourra servir à renforcer les productions en cas d'insuffisance pluviométrique.

2. En matière de gestion des banques céréalières, les dispositions prises très tôt par les populations pour effectuer les ravitaillements constituent des signes évidents de leur capacité d'agir conformément aux différentes recommandations reçues les années précédentes. Cependant une vigilance de la part de la coopérative s'impose dans la gestion des ses stocks étant donné le prix relativement haut des céréales sur les marchés en attendant la période de soudure.
3. Dans le domaine des autres activités génératrices de revenus, notamment dans l'insertion des jeunes dans les activités économiques, les initiatives en cours sont à encourager, notamment dans le transport rural et aussi pour les activités de réparation liées à ce système de transport.
4. En matière d'élevage, les populations maîtrisent bien le système d'alerte pour faire face aux catastrophes naturelles préjudiciables au cheptel. Il y a lieu dès à présent de revoir le système de production afin d'encourager la population à mettre beaucoup plus l'accent sur l'élevage des petits ruminants au détriment des gros ruminants. Car il apparaît clairement qu'en cas de sécheresse, l'élevage des gros ruminants consomme beaucoup de moyens et de temps dans la mise en œuvre des mesures de sauvetage. Le temps et les moyens ainsi gagnés pourraient servir à d'autres activités économiques plus adaptées.
5. Dans le domaine de l'organisation de la coopérative, compte tenu des initiatives en cours en matière de création d'un réseau des organisations pastorales dans la région, le projet et les autres partenaires de la coopérative pourraient aider à l'émergence concrète de cette organisation par la formation. Ce sera certainement une des meilleures voies de plaider en faveur d'une réforme des systèmes pastoraux dans la région en faveur des éleveurs.

Annexes**Personnes Rencontrées :**

Daouda Alhassane :	Président CA
Boulla Amouane :	Membre
Dyadia Achari :	Membre
Tiama Boraha :	Membre
Tidjani Inga :	Membre
Ghabdouane Mohamed :	Secrétaire Général
Ousseini Akanowa :	Chef du village Amataltal
ALIO Major Adjudant chef à la retraite :	infirmier privé
Ousmane Karya :	Président GM Injigran
Sala Ahmadou	Membre
Mme Madoni Sidi :	Présidente des femmes
Mme Azara Mohamed :	Membre
Mme Adiza :	Hotellière
Zénabou Badéri :	Membre
